

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

L'an 2021, le 13 avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique MOREL, Maire.

Etaient présents : MM Morel – Fournier – Gacquer – Briau – Salua – Bigot – Morel.M – Ledoux – Ghier – Da Costa Rodrigues – Dupontreué – Leneutre

Etaient absents : MM Lhorloge (avait donné pouvoir à Briau.D) – Roussel (avait donné pouvoir à Morel.M)

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – SERVICE ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Ces comptes en concordance avec les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

Ils font ressortir les résultats suivants :

Pour l'assainissement :	Excédent d'investissement	78330,26€
	Excédent de fonctionnement	96759,10€
Pour la commune :	Déficit d'investissement	26978,01€
	Excédent de fonctionnement	579123,62€

BUDGET PRIMITIF 2021 – SERVICE ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Ces budgets sont approuvés à l'unanimité et s'équilibrent de la façon suivante :

Pour l'assainissement :	107829,82€ en section d'investissement
	142927€ en section de fonctionnement
Pour la commune :	472470€ en section d'investissement
	1392167€ en section de fonctionnement

Les communes ne percevant plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, bénéficient du transfert à leur profit de la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Concession temporaire :	12€ le m ²
Concession perpétuelle :	22€ le m ²
Concession colombarium :	460€

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Grande salle :

Personnes de la Commune	Eté	180€
	Hiver	260€
Personnes extérieures	Eté	310€
	Hiver	450€

Petite salle :

Personnes de la commune	Eté	85€
	Hiver	120€
Personnes extérieures	Eté	145€
	Hiver	190€

Les salles sont laissées gratuitement à la disposition des associations locales qui seront tenues cependant de verser la caution et de régler les frais de chauffage et d'éclairage suivants :

<u>Grande salle :</u>	Eté	20€
	Hiver	40€
<u>Petite salle :</u>	Eté	15€
	Hiver	20€

Location de la vaisselle **0,60€/personne**

La vaisselle sera laissée gratuitement aux associations de la commune.

Caution	180€
Caution pour le nettoyage	60€

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX SOCIETES COMMUNALES

Les subventions ci-dessous ont été allouées :

Association des Anciens Combattants	180€
Parents d'élèves	350€
Club de l'amitié	140€
Fanfare	1200€
Société Communale de Chasse	140€
Société de pêche l'Arc en Ciel	140€
Souvenir Français	180€
Amicale des Anciens Elèves	100€
Waty Bike	100€
Fname Opex Somme	180€
Comité des fêtes	140€
Aspac	180€

Certaines subventions ont été mises en suspens, il sera demandé aux associations de fournir leurs comptes et leurs statuts.

TRANSFERT DE COMPETENCE MOBILITE

L'Assemblée accepte le transfert de la compétence mobilité à la CCNS et approuve le projet de révision statutaire présenté par la CCNS, suite à l'adoption de cette nouvelle compétence.

ADHESION AUX ACTIONS DE SERVICE EFFICACITE ENERGETIQUE PROPOSEES PAR LA FDE DE LA SOMME

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le service de conseil en énergie partagé (CEP) que propose la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme.

Ce service permet à la commune de disposer de la compétence d'énergéticiens et ainsi de bénéficier de conseils en rapport avec les économies d'énergie.

Le Conseil décide d'adhérer à ce service pour lequel la FDE demande actuellement une contribution de 0,5€/habitant/an et de faire réaliser un prédiagnostic bâtiments publics au tarif de 45€ par équipement.

DROIT D'INITIATIVE

Didier Dupontreué demande ce qu'il en est du projet d'halte garderie. Il fait remarquer que la porte du cabanon du cimetière est en mauvais état et demande si les personnes qui coupent du bois dans le marais sont autorisées.

Patrick Gacquer souhaiterait que la commune achète un vidéoprojecteur.

Mathieu Morel fait remarquer que de la viande a été servie aux enfants de la cantine le jour du Vendredi Saint.